



Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »
Rue du Château 9
1814 La Tour-de-Peilz
Téléphone : 079 567 35 37
E-mail : contact@atelierLPE.ch
Web : www.atelierLPE.ch

Conditions générales et règlement

Présentation et aspects pédagogiques

Equipe éducative:

- Madame **Monica Peier**, éducatrice de la petite enfance, responsable pédagogique, formée à la pédagogie Montessori
- Madame **Barbara Heller Zimmerli**, auxiliaire éducatrice, responsable administrative
- Madame **Janine Brandt**, éducatrice de la petite enfance, remplaçante

En collaboration avec les parents, l'équipe éducative de l'**Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »**, au travers de son accueil et de son travail, se propose de donner la possibilité à chaque enfant de

- vivre de nouvelles expériences sociales ou individuelles dans un environnement affectif et matériel sécurisant, tout en vivant un éloignement serein de son milieu familial
- découvrir le plaisir de partager une vie de groupe dans le respect de l'autre et des règles de la vie en communauté
- découvrir son autonomie
- éveiller sa créativité et sa curiosité
- développer ses compétences
- participer librement à diverses activités d'éveil, dirigées ou non, adaptées à son âge (activités motrices, langagières ou manuelles)
- s'épanouir dans le jeu

L'**Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »** est un lieu d'accueil respectueux du rythme, du bien-être et de la culture sociale et familiale de chaque enfant. Privé et non subventionné, il répond aux normes édictées par le Service de la Protection de la Jeunesse qui lui a délivré une autorisation officielle d'exploiter.

Conditions d'admission

- Etre âgé d'au minimum 30 mois à l'âge de l'entrée à l'école enfantine
- Acquitter la finance d'inscription annuelle de **fr. 50.-** (frais administratifs, renouvellement jeux, matériel etc...)
- fournir le formulaire d'inscription rempli et signé par le(s) représentant(s) légal(aux)
- fournir une photocopie d'attestation d'assurance maladie et accidents de l'enfant
- fournir une photocopie d'attestation d'assurance RC
- Amener une paire de pantoufles marquées au nom de l'enfant et des vêtements de rechange (couches si nécessaire)

Horaires d'ouverture

L'**Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »** est ouvert

- du lundi au vendredi de **08h30 à 11h30**
- le mardi et le jeudi après-midi de **14h00 à 17h00**

La structure est fermée aux dates des jours fériés officiels et pendant les vacances scolaires vaudoises, celles d'été exceptées (fermeture: deux dernières semaines du mois de juillet et deux premières semaines du mois d'août uniquement). L'horaire peut être adapté semestriellement en fonction des inscriptions.

Tarifs et Inscription

L'enfant est inscrit pour une fréquentation régulière sur toute l'année scolaire, pour au minimum une demi-journée par semaine. Le tarif par demi-journée de fréquentation est calculé sur une base annuelle de **11 mensualités de fr. 112.-**.

L'inscription est valable jusqu'à la fermeture d'été de l'atelier. Elle peut cependant être résiliée en tout temps par le biais d'un préavis écrit, trente jours avant la fin d'un mois, pour le mois suivant.

Toute inscription échoit en fin d'année scolaire. L'enfant déjà inscrit à l'**Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »** est prioritaire pour l'occupation des places en début d'une nouvelle année scolaire.

Le paiement de l'écolage s'effectue avant la fin d'un mois pour le mois suivant, à l'aide de bulletins de versements remis lors de l'inscription.

Le non paiement de l'écolage entraîne la résiliation de l'inscription, sans incidence sur les montants dus ou à devoir. Les frais de rappel pour non paiement de l'écolage sont de **fr. 15.-**.

Toute demi-journée supplémentaire dite de « dépannage » est facturée en supplément au prix de **fr. 30.-** (selon disponibilités uniquement).

Pour les enfants inscrits une demi-journée par semaine, les jours fériés sont remplacés selon disponibilités uniquement.

Absences et/ou santé

Toute absence doit être annoncée. Les jours manqués sont facturés et ne sont pas remplacés (ou remplacés selon disponibilités uniquement). Si un enfant est absent, sans motif, pendant plus de deux semaines consécutives, l'atelier se réserve la liberté de résilier son inscription, sans incidence sur les montants dus ou à devoir. Sur présentation d'un certificat médical, il sera tenu compte des absences dès la troisième semaine consécutive.

Par solidarité envers les autres enfants et pour leur propre bien-être, les enfants malades (fièvre et maladies contagieuses) ne sont pas acceptés. Les maladies contagieuses, telles que conjonctivite, angine à streptocoques, maladies infantiles, voire les poux, doivent être signalées aux éducatrices. La responsable se garde le droit de refuser ou de demander aux parents de venir chercher un enfant présentant une température supérieure à 38 degrés ou les symptômes d'une maladie.

Les parents sont tenus de remplir, le cas échéant, un formulaire concernant la prise de médicaments de leur enfant. Le formulaire est à leur disposition à l'Atelier.

Urgences et/ou accidents

Les parents doivent être atteignables au cours de la journée. En cas d'urgence ou si non joignables, ils délèguent leurs pouvoirs à une personne responsable de l'enfant et en avertissent les éducatrices.

Les parents sont tenus d'informer les éducatrices de tout changement de domicile, de lieu de travail, de numéro de téléphone etc...

L'enfant doit être au bénéfice d'une assurance RC et d'une assurance maladie-accidents. En cas d'accident, la famille est immédiatement avisée. Toutefois, dans l'impossibilité de contacter une personne responsable, l'éducatrice fera appel au numéro 144 pour transporter l'enfant dans un centre hospitalier ou prendra contact avec son médecin de référence.

Divers

Seuls les parents ou une personne autorisée par ces derniers sont à même de venir chercher l'enfant. Dans le cas où une autre personne vient chercher l'enfant, les éducatrices doivent en être préalablement informées.

La capacité d'accueil de l'**Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »** est de 9 enfants par demi-journée.

L'enfant apporte une collation.

L'atelier décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommages faits aux objets personnels.

L'équipe éducative se réserve le droit de modifier le présent règlement si nécessaire.

Sur la base des différents points développés ci-dessus, c'est avec plaisir que votre enfant sera accueilli au sein de l'**Atelier d'éveil « La P'tite Echelle »**.

En signant le formulaire d'inscription, les parents acceptent le présent règlement.